

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ki Tétse



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Ki Tétse

« Afin qu'Hachem ton D. te bénisse dans toutes tes entreprises » : faire des efforts, certes, mais dans la Emouna

« N'aie point dans ta bourse deux poids inégaux, un grand et un petit. N'aie point dans ta maison deux mesures inégales, une grande et une petite. Des poids exacts et loyaux, des mesures exactes et loyales doivent être seuls en ta possession (...) Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek (...). » (25, 13-17)

Rachi explique la juxtaposition des versets ainsi : « Si tu mens dans les poids et les mesures, tu dois craindre l'attaque de l'ennemi. » (La source de Rachi est dans le Midrach Tan'houma, 8)

Il y a lieu de s'étonner, demande le Netsiv (Ha'Emek Davar) : comment peut-on dire qu'Amalek vient attaquer Israël à cause de l'infraction des poids et des mesures ? Il n'y avait pourtant, dans le désert, aucune transaction commerciale nécessitant des poids exacts et il n'y avait, par conséquent, aucune occasion de fauter à ce sujet. En outre, la Guemara (Baba Batra 88b) enseigne que "le châtement réservé à la faute des poids et mesures est plus sévère que celui réservé à la faute de la débauche" ; en quoi cette faute est-elle si grave au point de l'être plus encore que celle de la débauche ?

Le Netsiv s'étend longuement pour répondre à ces questions (Cf. tout son magnifique développement Ad Hoc) mais l'essentiel de ses propos est que cette faute trouve son origine dans un manque d'Emouna en la Providence Divine qui nourrit et subvient aux besoins de chaque homme en particulier, en fonction de ses actes. Cette manière de considérer l'existence relève d'un relent d'idolâtrie, et c'est la raison pour laquelle le châtement qui lui est réservé est plus sévère que celui réservé à la débauche. Car un défaut dans la Emouna est encore plus grave que la faute des unions interdites.

Dès lors, cela permet également de comprendre pourquoi Amalek surgit à cause de cette faute. C'est que les deux choses proviennent de la même source : Amalek apparut en effet (pour la première fois) lorsque les Bné Israël demandèrent : « Est-ce qu'Hachem est parmi nous » (Chémot 17, 7), à savoir qu'ils doutèrent de la Providence Divine qui s'exerce en permanence sur chacun d'entre eux, même lorsqu'elle n'est pas dévoilée. Après qu'apparurent ces doutes, il est écrit (verset 8) : « Et Amalek survint et attaqua Israël à Réfidim. » Or, la racine de cette faute est également celle de la faute des poids et des mesures. Dès lors, Amalek survient aussi lorsque l'homme use de cette tromperie.

De manière générale, toutes les ressources d'une personne sont fixées de Roch Hachana jusqu'au suivant, et tout effort personnel ("Hichtadloute") qui entraîne une transgression (ou qui est superflu), ne servira en rien à augmenter ses gains ne fût-ce que d'un centime de plus que ce qui a été décrété pour elle. Celui qui possède une réelle Emouna dans le Maître de tous les mondes sait que tous les efforts d'un homme pour gagner sa vie et toutes ses entreprises dans ce but, n'ont pour seule raison d'être que d'accomplir le décret que le Roi du monde a imposé sur Ses créatures : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain. » Cependant, il n'existe aucun lien de cause à effet entre cette "Hichtadloute" et la subsistance. La conviction que seul le Créateur assure tous ses besoins prépare le canal même par lequel Il lui déverse ce qui lui est nécessaire en abondance.

Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement la subsistance, mais également tout ce qu'un homme entreprend dans ce monde. D'un côté, il est tenu de faire une Hichtadloute (par exemple, de recourir aux services d'un médecin si un de ses proches est malade), mais d'un autre



côté, loin de lui doit être la pensée que celle-ci possède une 'force' intrinsèque et est en mesure de lui venir en aide. Il devra s'armer, au contraire, d'une foi intègre que l'aide dont il bénéficie provient d'Hachem qui a créé les cieux et la terre. Et par le mérite de cette conviction, Hachem lui enverra effectivement toute l'aide nécessaire à la réussite de ses entreprises.

Rav 'Haïm Vital (Ets Hadaat Tov) explique le premier verset de notre Paracha : « *Lorsque tu sortiras en guerre (...)* » (21, 10) de la manière suivante :

« Par l'expression "*Lorsque tu sortiras*", écrit-il, Hachem ne vient pas apporter une simple information, mais bien un ordre pour celui qui part à la guerre : **ce dernier est tenu de se convaincre, lorsqu'il part, que la délivrance est dans les mains d'Hachem et que c'est Lui qui lui donne la force de réussir. Et si tu agis de la sorte en partant à la guerre, que tu penses que seul le fait de sortir est entre tes mains, mais pas la guerre à proprement parler, alors s'accomplira** (la suite du verset) : "*Il la mettra dans tes mains*", et ce sera grâce à ta confiance en D. »

Dernièrement, un juif de Monsey (aux Etats-Unis) acheta une très belle villa, digne des personnes de son rang. Il paya une première avance au vendeur. Cependant, lorsqu'il vint sur les lieux pour évaluer les aménagements à faire, il constata que le voisin qui habitait la maison mitoyenne ne trouvait pas grâce à ses yeux (car d'une mentalité trop différente). Il pensa alors, pour la réussite de cette affaire, qu'il valait mieux acheter un bien dans un autre endroit, et il en fit part à l'agent immobilier, lui demandant d'annuler la vente. Celui-ci n'y voyait aucun problème, mais il lui fit savoir que l'argent qu'il avait déjà versé ne lui serait pas restitué. L'acheteur réfléchit et accepta. Il se tourna ensuite vers un agent immobilier non-juif (afin de pouvoir lui expliquer clairement ce qu'il recherchait) et lui demanda de lui chercher une maison à acheter dans un autre quartier. Et, de fait, ce dernier lui trouva exactement l'objet de son désir. Lorsqu'il s'y rendit, après

avoir achevé la transaction ainsi que tous les paiements, surgit soudain l'occupant de la maison duquel il s'était 'enfui'. Notre homme lui demanda ce qu'il faisait à cet endroit, puisqu'il avait vu qu'il habitait dans un autre quartier. « **Ici, j'ai acheté, lui répondit-il, là-bas, je ne faisais que louer !** »

Il est inutile d'expliquer la morale de cette histoire en ce qui nous concerne : il est, en effet, impossible d'échapper au décret Divin, et au contraire, ce sont les propres actes de l'homme qui hâtent l'accomplissement de la volonté Divine.

Voici ce que j'ai entendu de Rav A. Ch. Freund, qui est un des protagonistes de l'histoire qui suit :

Il y a plusieurs années de cela, en 5778 (2018), une femme Tsadékète, quitta ce monde après une maladie difficile, laissant derrière elle un mari et des enfants en bas âge, dans le dénuement le plus total, conséquence du coût élevé des dépenses médicales. Quelques semaines plus tard, le veuf se rendit au Kotel, une veille de Chabbat, en début de soirée, quand il se souvint qu'il avait en poche deux mille dollars qu'il avait reçus d'un généreux donateur. N'ayant plus le temps de retourner chez lui avant le coucher du soleil pour y déposer l'argent, il ne savait plus quoi faire. D'un côté, Chabbat était sur le point de commencer, mais d'un autre, il pourrait s'agir d'une grosse perte puisqu'il c'était le seul bien qu'il possédât sur terre... Et s'il laissait cette somme à l'un des habitants du quartier juif de la vieille ville ? Mais qui sait s'il s'agirait d'une personne honnête qui lui restituerait intégralement cet argent à l'issue du Chabbat ? Dans ce cas, peut-être y avait-il une autorisation particulière lui permettant de garder l'argent ? Cependant, il se reprit et surmonta vaillamment l'épreuve. Il se mit à la recherche d'une porte avec une Mézouza et frappa à la première porte qui se présenta. Un Ba'hour lui ouvrit, dont toute l'apparence ainsi que le nom, semblaient témoigner qu'il s'agissait d'un étranger. Il lui demanda s'il pouvait déposer chez lui une enveloppe jusqu'à la fin du



Chabbat et celui-ci accepta. Durant tout le Chabbat, le Yétser Hara tenta de tourmenter son esprit avec des pensées et des doutes quant au bien-fondé de sa conduite, mais il les repoussa vigoureusement en se raffermissant dans sa foi en Hachem. A l'issue du Chabbat, il retourna chez le Ba'hour et, de fait, celui-ci lui rendit son précieux dépôt et voulut lui parler. Néanmoins, ils ne réussirent pas à communiquer, ne parlant pas la même langue (le Rav ne connaissait pas l'anglais et le Ba'hour comprenait l'hébreu mais ne savait pas le parler). Aussi, le Ba'hour lui écrivit-il son numéro de téléphone sur une feuille.

Le Rav transmet ce numéro à celui qui relate cette histoire et qui, lui, connaissait l'anglais. Lorsqu'il l'appela, le Ba'hour lui confia qu'il avait senti que l'homme qui avait déposé l'enveloppe chez lui souffrait d'un manque d'argent, et qu'il désirait lui faire un don confortable. Néanmoins, il ne pouvait agir que par l'intermédiaire d'un compte aux Etats-Unis. Ils sollicitèrent l'aide du directeur d'un organisme connu, et après plusieurs semaines, le Ba'hour put transférer sur le compte du Rav la somme de **deux mille** dollars, exactement ce qu'il avait déposé chez lui après tant d'efforts ! On lui avait montré du Ciel, que non seulement, il n'avait rien perdu mais qu'au contraire, sa confiance en Hachem lui fut plus que bénéfique !

Après la Choah, Rav Moché Shneïder dirigea la grande Yéchiva de Londres, dans laquelle il forma de nombreux Talmidé 'Hakhamim. A cette époque tourmentée, lorsque les caisses de la Yéchiva se trouvèrent vides, le Roch Yéchiva fit appeler l'un de ses meilleurs élèves et lui demanda de faire le tour de la ville en frappant aux portes d'éventuels donateurs pour solliciter leur générosité. La Yéchiva se trouvait dans de grosses difficultés financières. Le soir-même, le disciple commença. Néanmoins, il ne réussit pas même à réunir un centime. Certains, en effet, refusèrent d'ouvrir leur porte à un étranger, et ceux qui lui ouvrirent s'excusèrent en prétendant qu'ils s'étaient déjà engagés ailleurs à donner l'argent qu'ils

réservaient à la bienfaisance. D'autres encore allèrent même jusqu'à le blesser par des paroles acerbes, en soutenant que les élèves de la Yéchiva étaient des paresseux qui refusaient de sortir pour gagner leur vie. Pourquoi devraient-ils, dans ces conditions, travailler pour eux ? (Dans l'une des maisons, une grande pancarte avait été suspendue sur la porte affichant l'inscription : « entrée interdite aux chiens et aux mendiants »). La tête basse, le Ba'hour revint à la Yéchiva dans la consternation la plus totale d'avoir échoué dans sa mission, d'autant plus qu'il n'avait même pas réussi à couvrir les frais du trajet. Au lieu de renflouer la Yéchiva, il lui avait causé un préjudice en vidant davantage ses caisses. Il décida de ne pas en parler au Roch Yéchiva pour ne pas lui causer de peine ni de déception.

Le lendemain, il alla s'asseoir à sa place habituelle dans le Beth Hamidrach et se mit à étudier assidûment comme si de rien n'était. Au milieu de son étude, le Rav le fit appeler. Lorsqu'il entra dans son bureau, il y fut accueilli par un visage rayonnant : le Rav le remerciait de tout son cœur pour ses efforts en faveur de la Yéchiva ! Il l'informa que, grâce à D., il avait réussi au-delà de toute espérance dans sa mission, en procurant leur subsistance aux élèves de la Yéchiva.

« Je ne comprends pas de quoi parle le Rav, s'étonna le Ba'hour, je suis revenu les mains vides !

-Aujourd'hui, lui expliqua le Roch Yéchiva, un homme riche est venu et m'a fait don d'une somme de vingt-cinq livres sterling (ce qui représentait une somme considérable à cette époque). Or, la subsistance de l'homme est fixée depuis le début de l'année, et déjà depuis ce moment, il est décrété combien il gagnera et combien il perdra. Seulement, il nous incombe de faire une Hichtadloute, de fournir des efforts pour notre subsistance afin que la bénédiction puisse prendre effet sur quelque chose. Cependant, loin de nous d'imaginer que les fruits sont la conséquence de nos efforts, car ceux-ci ne proviennent que de la bénédiction Divine selon ce qui a été décrété. Il en ressort que ta Hichtadloute



d'hier consistant à faire du porte-à-porte afin de solliciter des dons, est ce qui a entraîné que l'on m'envoie ce riche. C'est pourquoi je suis tenu de te remercier pour les efforts que tu as faits et la dévotion dont tu as fait preuve. Car c'est par ton mérite que ce riche a fait ce don. »

« Invoquez-Le lorsqu'Il est proche » : ces jours-ci sont propices pour qu'Hachem accepte le repentir de l'homme et ses prières

« Elle pleurera son père et sa mère un mois entier » (21, 13)

Le Zohar (Z. Hadach 72b) commente ce verset au sujet de la Téchouva (le repentir) : « Elle pleurera son père et sa mère un mois entier » ainsi : *דא היא ירחא דאלול רביה סליק משה למורא למבני דא* (C'est le mois d'Eloul où Moché est monté sur la montagne pour demander miséricorde devant le Saint-Béni-Soit-Il). »

Rav Haïm Vital (Ets Ha Daat) explique ce commentaire du Zohar de la manière suivante : « Le temps le plus propice où cette Téchouva est acceptée est le mois d'Eloul qui est appelé "le mois des jours redoutables". Car alors ta prière est entendue et les portes du repentir sont grandes ouvertes, comme il est écrit : *"Invoquez-Le lorsqu'Il est proche."* C'est le sens profond de l'allégorie *אני לחדי ודודי לי* ("Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi") dont les initiales forment le mot *אלול* (Eloul), car alors le Saint-Béni-Soit-Il devient proche et s'éprend d'amour pour l'homme qui se repent. »

Le Gaon de Vilna rapporte, pour sa part, le verset de la Parachat Ekev : « Je restai prosterné devant Hachem pendant quarante jours et quarante nuits » (9, 25). Il explique qu'il s'agit des quarante jours entre Roch 'Hodèche Eloul et Yom Kipour durant lesquels Moché Rabbénou ne fit rien d'autre que de se répandre en prières pour intercéder en faveur des Bné Israël. C'est pour cela, ajoute-t-il, que ces quarante jours furent institués comme jours de prières et de supplications, et qu'à Yom Kipour, le Saint-Béni-Soit-Il agréa leur repentir.

Le Chaar Hamélekh (1,5) explique le thème des quarante jours à l'aide de l'enseignement de nos Sages (Brakhot 60a) selon lequel : « Pendant les quarante jours de la formation du fœtus, les parents peuvent prier pour que ce soit un garçon », car il est encore possible de le transformer (grâce à la prière) d'une fille en garçon. Ces quarante jours entre le début d'Eloul et Yom Kipour, eux aussi, sont assimilés aux jours de "formation du fœtus" de l'année prochaine. L'homme est alors encore en mesure de solliciter la miséricorde Divine afin d'inverser "l'attribut féminin" qui représente (dans la Kabale) la Midat Ha Dine, la rigueur, en "attribut masculin" qui symbolise l'émanation de la miséricorde absolue.

Le bon sens exige qu'au lieu de se fatiguer et de travailler difficilement pour sa subsistance durant toute l'année, ce qui de toutes façons ne changera rien, il est préférable d'investir tous ses efforts (en lisant des psaumes, en priant, etc.) durant tous ces jours et de se préparer ainsi à l'approche du "Yom Hadine Hagadol" (le grand jour du jugement : Roch Hachana), où le lot de chaque créature sera fixé. Grâce à cette préparation, l'homme pourra récolter de confortables bénéfices pendant toute l'année qui s'annonce. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de sa subsistance, mais de tous les domaines de l'existence. Combien un homme peut-il influencer sur sa situation en investissant toute son énergie et toutes ses forces à prier convenablement pendant cette période, et combien il s'épargnera ainsi de tracas et d'efforts superflus durant toute l'année à venir !

Le Maguid de Douvno illustre le thème de la préparation nécessaire en Eloul à l'approche de Roch Hachana, à l'aide de la parabole suivante :

Un commerçant fit une fois un bilan précis de toutes ses dépenses et de tous ses bénéfices. Il s'avéra alors, à sa grande déception, que ses dépenses étaient supérieures à ses bénéfices et qu'il était sur le point de faire faillite. La mort dans l'âme,



il décida de se rendre chez le riche de la ville pour lui demander un prêt conséquent de plusieurs milliers de dinars avec des remboursements échelonnés, afin de pouvoir continuer à tenir son commerce. Il se mit donc en marche vers la maison du nanti. Néanmoins, lorsqu'il arriva, le serviteur l'arrêta et l'empêcha d'entrer. Son maître ne pouvait le recevoir à présent. Il était très occupé et ne voulait pas être dérangé. Il le pria de bien vouloir revenir dans quelques heures. L'homme s'en retourna et se mit à faire les cent pas dans la cour du riche, anxieux et l'esprit tourmenté. Plusieurs heures plus tard, il frappa à nouveau à la porte et le serviteur le renvoya une nouvelle fois. Il continua à faire des allées et venues dans la cour, inquiet. Lorsque le riche sortit pour prier Min'ha, le commerçant l'aborda et lui demanda un prêt en lui promettant de lui amener de très bons garants. Le riche accéda immédiatement à sa requête. Lorsque ce dernier arriva à la synagogue, un homme l'accosta : « Oh ! C'est justement vous que je cherchais, lui dit-il. Auriez-vous la bonté de me prêter une bonne somme d'argent ?

-Je suis désolé, lui répondit le riche, mais c'est pour l'instant impossible.

-Pourriez-vous m'expliquer, demanda cet homme, quelle différence il y a entre moi et

ce commerçant à qui vous avez très aimablement accordé un prêt confortable ?

-Quel rapport, lui rétorqua le riche, ce commerçant m'a attendu des heures et je l'ai vu tourner dans ma cour, inquiet et tourmenté. J'ai vu que sa vie n'en était plus une et qu'il avait grand besoin d'argent pour se remettre sur pieds. Toi, tu n'es pas venu me voir, tu ne m'as pas attendu, mais tu m'as "juste" rencontré, et déjà, tu me demandes un prêt ! »

Il y a celui qui se prépare durant tout le mois d'Eloul, jusqu'à Roch Hachana, qui multiplie les efforts pour se repentir, qui supplie de sortir méritant du jugement. Dès lors, le moment venu, il suscite la miséricorde du Saint-Béni-Soit-Il et il est légitime que l'on ait pitié de lui. A l'inverse, certains traversent tout le mois d'Eloul sans aucune préparation convenable. Et lorsqu'arrive Roch Hachana, ils se souviennent brusquement de demander miséricorde car "juste" maintenant, ils ont rendez-vous avec le Roi et ouvrent largement leur bouche pour prier !

Les Bné Israël ont pris l'habitude de multiplier la lecture des Tehilim durant cette période particulièrement propice. C'est ainsi que le Racha'b de Loubavitch déclara un jour : « La saison du mois de Eloul, c'est le livre des Tehilim ! »

